

Madame Teresa MacNeil
Présidente, Commission de délimitation des circonscriptions électorales
7037 Mumford Road, bureau 6
Halifax (N.-É.) B3J 3C8

Madame,

Par la présente, j'accuse réception du rapport d'étape de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales en date du 31 mai 2012. Je remercie la Commission pour le travail effectué jusqu'à présent pour la préparation du rapport d'étape et pour son étude des diverses préoccupations et inquiétudes soulevées par les Néo-Écossais lors des consultations publiques.

Il est évident que la Commission a réfléchi énormément à la question à savoir si le cadre de référence énoncé dans le rapport final du comité restreint est à titre indicatif ou obligatoire. En tant que procureur général, je ne peux malheureusement pas accepter le rapport d'étape tel qu'il a été présenté parce qu'il ne respecte pas les exigences énoncées dans le cadre de référence du rapport final du comité restreint. Le conseiller législatif principal de la Chambre d'assemblée m'a informé que le cadre de référence donné à la Commission était juridiquement contraignant et que par conséquent le rapport intérimaire était nul. Je demande donc à la Commission de réviser son rapport d'étape pour qu'il respecte le cadre de référence.

Le cadre de référence ne prévoit rien pour les circonscriptions qui s'écartent de plus ou de moins de 25 p. 100 du nombre moyen d'électeurs par circonscription. Le gouvernement respecte l'indépendance de la Commission et n'a aucun désir de s'immiscer dans son travail ou ses recommandations. Toutefois, il faut que la Commission respecte le cadre de référence établi.

Compte tenu de vos commentaires publics sur l'ouverture de la Commission aux points de vue de tous les Néo-Écossais et de la précision fournie par le conseiller législatif principal, je ne vois aucune raison de nous rencontrer pour discuter du rapport d'étape.

Je m'attends à recevoir un rapport d'étape révisé de la Commission le plus tôt possible et le rapport final au plus tard le 31 août 2012.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Ross Landry

c.c. Darrell Dexter, premier ministre
L'honorable Stephen McNeil, chef du Parti libéral
L'honorable Jamie Baillie, chef du Parti progressiste conservateur
Gordon Hebb, conseiller législatif principal
Neil Ferguson, greffier en chef, Chambre d'assemblée